PHILIPPE 1/2 KRIKORIAN
AVOCAT
au Barreau de Marseille

MONSIEUR LE PRESIDENT
CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
22, Rue de Londres
75009 PARIS

URGENT
AGE du 06 Septembre 2013
Par courriel cnb@cnb.avocat.fr
presidence@cnb.avocat.fr, delegue-general@cnb.avocat.fr
+ télécopie 01 53 30 85 61
+ LRAR n°1A 073 095 8422 4

N/REF. PK/AD – Election Président CNB 06.09.2013

OBJET: déclaration de candidature à l'élection du Président du Conseil National des Barreaux - Assemblée Générale Extraordinaire du 06 Septembre 2013 (Article 1er DDH, article 1er de la Constitution du 04 Octobre 1958, article 3 du Protocole additionnel à la CEDH, article 11 du Règlement Intérieur du CNB)

Marseille, le **03 Septembre 2013**

A l'attention de Madame le Bâtonnier Pascale MODELSKI, Vice-Présidente délégataire

Monsieur le Président et Cher Confrère,

J'ai l'honneur, en application des textes nationaux et supra-nationaux sous références, de vous faire connaître ma **candidature** à l'**élection du Président du Conseil National des Barreaux** qui aura lieu lors de l'**Assemblée Générale Extraordinaire** convoquée le 06 Septembre 2013 prochain, consécutivement à la démission de **Monsieur le Bâtonnier Christian CHARRIERE – BOURNAZEL** rendue publique le 12 Juillet 2013 écoulé.

Réception
Sur rendez-vous

14, Rue Breteuil – 13001 Marseille
ADRESSE POSTALE : BP 70212 – 13178 Marseille cedex 20
Téléphone : 04 91 55 67 77 – Télécopie : 04 91 33 46 76
e-mail : Philippe.KRIKORIAN@wanadoo.fr
site internet : http ://www.philippekrikorian-avocat.fr

.../...

Membre d'une Association de Gestion Agrée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté
Numéro de TVA intracommunautaire FR43391319027 – Numéro SIRET 39131902700036
Code APE 6910Z

Ma démarche est essentiellement mue par le vif désir de faire inscrire dans le texte de notre Norme Suprême le **statut constitutionnel de l'Avocat défenseur** (voir notamment mon **article** « ***Le statut constitutionnel de l'Avocat défenseur*** », publié dans la **Gazette du Palais - Doctrine**, n°**336** à **338** des 2-4 Décembre 2007, pp. **3** à **8**, sur mon site Internet www.philippekrikorian-avocat.fr et référencé sur le **site officiel du Conseil constitutionnel** www.conseil-constitutionnel.fr – Revue doctrinale française et étrangère, ainsi que mes **demandes de révision constitutionnelle** en ce sens à **Monsieur le Président de la République** et **Monsieur le Premier ministre** en date du 04 Juillet 2013 publiées sur le site www.philippekrikorian-avocat.fr et la **lettre en réponse de l'Elysée** du 06 Août 2013 ci-jointe en copie, prenant acte de ce statut), condition sine qua non de la **pérennité** de notre noble profession et du **développement personnel** de chacun de ses membres, héritiers du **Tribun de la Plèbe** de la Rome antique.

Je vous saurais gré, dès lors, pour la bonne régularité du scrutin, de bien vouloir porter ma candidature, ainsi que sa motivation ci-dessus exprimée, à la connaissance de l'ensemble des **Barreaux français** et celle des membres du **Conseil National des Barreaux**.

Vous m'obligeriez, de même, en me communiquant le nom du ou des autres candidats à cette élection.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et Cher Confrère, en l'assurance de mes sentiments les plus confraternels.

Philippe KRIKORIAN

PIECES JOINTES

1. **Lettre** en date du 06 Août 2013 de **Monsieur Pierre VALLEIX**, Conseiller Justice du **Président de la République** prenant acte de la demande de révision constitutionnelle de **Maître Philippe KRIKORIAN** relative au « ***statut constitutionnel de la profession d'avocat*** »

*
***

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le Conseiller justice

Maître Philippe KRIKORIAN
Avocat au Barreau de Marseille
14 rue Breteuil
13001 MARSEILLE

REÇU LE 13 AOUT 2013

Paris, le 06 AOUT 2013

Maître,

Le Président de la République a bien reçu le courrier et le dossier qui l'accompagnait, que vous lui avez adressé le 04 juillet 2013, concernant le statut constitutionnel de la profession d'avocat.

Il m'a confié le soin de vous répondre et de vous indiquer qu'il a été pris attentivement connaissance des points que vous abordez.

J'ai saisi Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de votre démarche, en lui demandant de vous tenir informé de la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre VALLEIX

Référence à rappeler
PDR/SCP/BAS/A106422